



Saulcy, le 10 août 2020

## Permis construire

1.

<b>COMMUNE</b>	Saulcy																				
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Camille et Damien Willemin, Grand-Rue 3, 2345 Les Breuleux																				
<b>AUTEUR DU PROJET</b>	BT Denis Chaignat SA, Place du 23-Juin 1, 2350 Saignelégier																				
<b>OUVRAGE</b>	Transformation et assainissement du bâtiment n° 2 : transformations int., isolation périphérique, modification ouvertures selon dossier déposé, réfection toiture, pose d'un poêle et de panneaux solaires sur pan Ouest, construction d'une terrasse couverte en annexe contiguë, suppression des volets + construction d'un garage double en annexe																				
<b>LOCALISATION</b>	n° parcelle(s) 1056 surface(s) 845 m <sup>2</sup>																				
<b>rue, lieu-dit</b>	Derrière les Otas 2																				
<b>zone d'affectation</b> (selon le plan de zones)	Centre CA																				
<b>dimensions</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>longueur</th> <th>largeur</th> <th>hauteur</th> <th>hauteur totale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- bâtiment n° 2</td> <td>12.40 m</td> <td>10.40 m</td> <td>5.80 m</td> <td>8.90 m</td> </tr> <tr> <td>- terrasse couverte</td> <td>4.80 m</td> <td>3.50 m</td> <td>3.00 m</td> <td>3.40 m</td> </tr> <tr> <td>- garage double</td> <td>7.50 m</td> <td>5.40 m</td> <td>2.50 m</td> <td>3.80 m</td> </tr> </tbody> </table>		longueur	largeur	hauteur	hauteur totale	- bâtiment n° 2	12.40 m	10.40 m	5.80 m	8.90 m	- terrasse couverte	4.80 m	3.50 m	3.00 m	3.40 m	- garage double	7.50 m	5.40 m	2.50 m	3.80 m
	longueur	largeur	hauteur	hauteur totale																	
- bâtiment n° 2	12.40 m	10.40 m	5.80 m	8.90 m																	
- terrasse couverte	4.80 m	3.50 m	3.00 m	3.40 m																	
- garage double	7.50 m	5.40 m	2.50 m	3.80 m																	
<b>GENRE DE CONSTRUCTION</b>																					
<b>matériaux</b>	Brique (Borel existante pour la maison), isolation périphérique (maison)																				
<b>façades</b>	Crépi, teinte blanche																				
<b>toiture</b>	Tuiles idem existantes (gris clair)																				
<b>DEROGATION(S) REQUISE(S)</b>																					
<b>Lieu de dépôt public des plans et délai d'opposition</b>	Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 14.09.2020 au secrétariat communal de Saulcy																				
	où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.																				
	Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).																				

2.

**Requérant :** Beuchat-Imhof Silvia et Pierre-Alain, Rue des Tilleuls 2, 2873 Saulcy

**Lieu :** Parcelle no 1087, zone CA

**Projet :** Pose de 2 fenêtres de toitures côté SUD, pose d'une fenêtre de toiture côté NORD (velux)

**Dimensions :** 3x 98 x 78 cm

**Dépôt public :** A l'affichage public du 10 août au 20 août 2020, Les oppositions écrites et motivées seront reçues au bureau communal jusqu'au 20 août inclusivement.

### **3. Modification demande de permis du 30.06.2019**

**Requérant :** Aurélie et Emmanuel Odiet, Rue des Tilleuls 16, 2873 Saulcy

**Lieu :** Parcelle no 1389, zone HA

**Projet :** Garage et mur de soutènement avec cave intégrée

**Dimensions :** Mur de soutènement : Longueur 20.10 m, hauteur 2.42 m / Garage : longueur : 11m largeur 7,2m / cave : 6.60 x 3.35 m

**Description :** porte de garage anthracite, lames grises, crépis blanc, charpente 2 pans, tuiles anthracites

**Dépôt public :** A l'affichage public du 10 août au 20 août 2020 Les oppositions écrites et motivées seront reçues au bureau communal jusqu'au 20 août inclusivement.

## **Informations concernant les subsides de formation 2020-2021**

Vous suivez actuellement une formation de niveau secondaires II (mesures de transition, apprentissage AFP ou CFC, école de commerce, école de culture générale, école des métiers, lycée, etc.) Ou vous avez entrepris des études de niveau tertiaire (ES, université, EPF, HES, HEP, brevet fédéral, diplôme fédéral) ou, enfin, vous souhaitez partir prochainement en stage linguistique. Vous avez la possibilité d'obtenir des subsides de formation de la part de la République et Canton du Jura (bourse et/ou contribution cantonale aux frais de formation).

Tous les renseignements utiles concernant les conditions d'octroi et la procédure pour remplir les formulaires pour l'année de formation 2020-2021 sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.jura.ch/bourses](http://www.jura.ch/bourses)

Dès le 1<sup>er</sup> août 2020, les demandes doivent être déposées via le nouveau formulaire en ligne sur le guichet virtuel de la République et Canton du Jura, onglet Formation/Enseignement, accessible en créant un compte personnel.

Les demandes doivent être déposées au plus tard :

- Le 31 janvier 2021 pour les formations débutantes entre août et novembre 2020
- Le 30 avril 2021 pour les formations débutant en janvier et février 2021
- Le dernier jour de stage pour les stages linguistiques

Pour les dossiers déposés hors-délai, le subside est dû uniquement pour la durée de formation restante jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La section des bourses se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil ou complément d'informations par courriel à l'adresse [bourses@jura.ch](mailto:bourses@jura.ch) ou par téléphone au **032 420 54 40** lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Le Conseil communal